

# Recrutements, rémunérations : Bercy veut réaliser 700 millions d'euros d'économies dans les ministères

*Bastien Scordia*

L'État va devoir à nouveau *"se serrer la ceinture"*. C'est le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, qui l'a dit ce lundi 19 février à l'occasion de la présentation du détail du plan de 10 milliards d'euros d'économies pour le budget de l'État. Un plan qui fait suite à la révision à la baisse de 1,4% à 1% de la croissance française en 2024.

*"Moins de croissance, c'est moins de recettes et cela doit donc nous amener à moins de dépenses, a-t-il affirmé lors d'un point de presse. On gagne moins, on dépense moins sinon quoi on laisse filer la dette"*.

Il n'y a pas *"d'immunité budgétaire"*, a développé le ministre délégué chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave : *"cet effort d'économies nous le demandons à tous les ministères, à tous les services de l'État, à tous opérateurs qui, chacun dans leur périmètre, prendront les mesures nécessaires"*. À noter que le décret d'annulation de crédits devrait être publié cette semaine. Le gouvernement Attal se réserve néanmoins la possibilité avant l'été d'un collectif budgétaire (un projet de loi de finances rectificative).

## **Recrutements décalés *"dans le temps"***

Dans le détail, le nouveau plan d'économies de l'exécutif concernera d'abord la *"masse salariale"* de l'État, à hauteur de 700 millions d'euros d'économies. *"Nous allons réduire les dépenses de fonctionnement partout de manière transversale"*, a expliqué Thomas Cazenave en évoquant notamment des recrutements qui pourront être *"décalés dans le temps"*, hormis pour les fonctions régaliennes.

Alors que des *"sous-exécutions"* des budgets de personnels sont souvent *"classiquement"* constatés en fin d'année, l'exécutif dit ne vouloir *"laisser aucune marge de manœuvre aux ministères dans le champ de la politique salariale dès le début de cette année"*, précise-t-on à Bercy. Et outre le décalage des recrutements programmés, certains ministères pourraient même être conduits *"à ne pas mettre en place de mesures spécifiques ou catégorielles"* notamment en matière de rémunérations. Rien ne dit encore si la valeur du point d'indice de la fonction publique restera ou non gelée cette année.

## **Achats de l'État, déplacements, logement...**

Pour Bruno Le Maire, ces économies *"se font au bon moment"*, à savoir *"très tôt dans l'année quand les économies en gestion ont encore du sens"*. *"Si vous repoussez la décision au printemps"*

*ou plus tard, vous n'avez pas la possibilité de faire beaucoup d'économies", a-t-il développé.*

Outre ces 700 millions d'euros d'économies sur la masse salariale, le gouvernement vise aussi une réduction de 750 millions d'euros de la facture des achats de l'État afin *"d'acheter mieux et moins"* via notamment des mutualisations.

L'exécutif vise aussi un État *"plus sobre"* avec une politique de déplacements des agents qui sera revue avec l'objectif de 20% de déplacements en moins. *"C'est bon pour notre objectif d'économies et pour la planète"*, a affirmé Thomas Cazenave en évoquant aussi le plan "immobilier" de l'État dévoilé fin 2023 et qui vise à réduire de 25% les surfaces occupées par l'administration

### **Opérateurs, Fonds vert... Les autres mesures du plan d'économies**

- les opérateurs de l'État sont mis à contribution pour faire des économies à hauteur de 1 milliards d'euros. Plusieurs opérateurs sont cités par Bercy comme France Compétences, le Centre national d'études spatiales (CNES) ou encore l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- l'enveloppe dédiée aux "Fonds vert", le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, sera réduite de 400 millions d'euros. Celui-ci n'augmentera ainsi que de 100 millions cette année au lieu des 500 millions initialement prévus
- la mise en place d'une participation forfaitaire des salariés au compte personnel de formation (CPF). Une mesure qui doit générer 200 millions d'euros d'économies
- une réduction de 800 millions d'euros du budget dévolu à l'aide publique au développement (APD) et de 1 milliard d'euros du budget du dispositif "Ma Prime Rénov"
- la révision des "coûts-contrats" d'apprentissage à hauteur de 200 millions d'euros